

Bretagne, Côtes-d'Armor
Plérin
le Légué

Immeuble à logements, le Légué (Plérin-sur-Mer)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22013514
Date de l'enquête initiale : 2008
Date(s) de rédaction : 2009
Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Plérin-sur-Mer
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : immeuble à logements

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 2004, AD, 100

Historique

Période(s) principale(s) : milieu 19e siècle

Description

Immeuble à logements de plan rectangulaire construit en moellons de granite et schiste. Couvert d'un toit à croupes, il est composé d'un rez-de-chaussée, d'un étage entresolé, de deux étages carrés et d'un comble. La façade antérieure sur rue présente quatre travées de baies régulières. Le rez-de-chaussée et l'étage entresolé, dont le parement extérieur du mur est édifié en pierre de taille, sont solidarisés en façade antérieure par quatre baies en plein-cintre.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; schiste ; moellon ; pierre de taille
Matériau(x) de couverture : ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, entresol, 2 étages carrés
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; croupe

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Vue générale
Phot. Patrick Pichouron
IVR53_20082212650NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les manoirs, les maisons, les fermes, les logis et les immeubles à logements sur la commune de Plérin-sur-Mer (IA22013065) Bretagne, Côtes-d'Armor, Plérin

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Écart du Légué dit le port du Légué (rive gauche) (IA22013072) Bretagne, Côtes-d'Armor, Plérin, Légué (le)

Auteur(s) du dossier : Patrick Pichouron

Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Vue générale

IVR53_20082212650NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Pichouron

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation